



Service Municipal des Sports – Ville de Cuers

☎ 06 08 87 08 24 ou 06 20 57 72 44

service.des.sports@cuers.fr

ACTIVITES SPORTIVES MUNICIPALES ADULTES MIXTES

Pas d'activités durant les vacances scolaires.

LUNDI	9h00 - 10h00	(Renforcement musculaire)
	18h00 - 19h00	(Renforcement musculaire)
MARDI	9h00 - 10h00	(Renforcement musculaire)
	17h30 - 18h30	(Renforcement musculaire)
VENDREDI	9h00 - 10h00	(Renforcement musculaire)
	17h30 - 18h30	(Renforcement musculaire)

DOCUMENTS A FOURNIR (vous pouvez les envoyer par mail) : **Fiche de renseignements** délivrée par le **Service des Sports / certificat médical / attestation d'assurance R.C. (Individuelle accident conseillée) / justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité ou Eau) / photocopie Carte d'identité recto verso**

Les trimestres s'étendent ainsi :

Mois d'essai : Septembre

Octobre / Novembre / Décembre 2025

Janvier / Février / Mars 2026

Avril / Mai / Juin 2026

CONSIGNES :

Il est nécessaire d'amener une serviette pour des raisons d'hygiène,

Il est nécessaire d'amener votre tapis,

Ne pas utiliser de chaussures sur le tatami.

DEBUT DES COURS LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025